



Doc. 11837

05 février 2009

La piraterie – un crime qui défie les démocraties

Proposition de recommandation

déposée par M. Wolfgang WODARG et d'autres membres de l'Assemblée

Cette proposition n'a pas été examinée par l'Assemblée et n'engage que ses signataires

Après des siècles de répit, la piraterie dans les mers du globe redevient un épineux problème international.

Chaque année, des dizaines de milliers de navires sont menacés par des "terroristes marins". Rien qu'en 2008, les pertes correspondantes ont atteint environ 20 milliards de dollars.

Un nouveau marché en pleine expansion s'ouvre ainsi aux sociétés privées à vocation militaire et sécuritaire (SPMS).

Les armateurs, les sociétés de transport et les assureurs s'adressent de plus en plus à ces sociétés pour s'assurer les services de personnel armé. Le recours à de telles sociétés soulève tout un éventail de questions. De multiples problèmes économiques, juridiques et, bien sûr, de droits de l'homme dérivent de l'utilisation des SPMS dans la lutte contre la piraterie.

Cette pratique a déjà causé de nombreuses victimes. Des civils (des pêcheurs, par exemple) ont été tués parce qu'ils étaient, à tort, soupçonnés d'être des pirates.

Plus encore que sur la terre ferme, l'activité des SPMS en haute mer n'est ni transparente, ni soumise au moindre contrôle.

Il s'agit d'atteintes aux normes juridiques internationales. Les mesures arbitraires se généralisent dans des domaines où la certitude juridique devrait être garantie.

Le Conseil de l'Europe devrait élaborer des recommandations visant à faciliter le recours aux méthodes constitutionnelles de lutte contre la piraterie envisagée comme une infraction pénale. Il importe en particulier que l'action des SPMS dans ce domaine soit respectueuse des lois et régie par les dispositions contraignantes de la réglementation internationale.

Signé (voir au verso)



Signé¹:

WODARG Wolfgang, Allemagne
ANDERSON Donald, Royaume-Uni, SOC
BARNETT Doris, Allemagne, SOC
BÉTEILLE Laurent, France, PPE/DC
CHRISTOFFERSEN Lise, Norvège
ČURDOVÁ Anna, République tchèque
DÍAZ TEJERA Arcadio, Espagne, SOC
EÖRSI Mátyás, Hongrie, ADLE
GREENWAY John, Royaume-Uni
GROSS Andreas, Suisse, SOC
HÖFER Gerd, Allemagne
ISLAMI Kastriot, Albanie, SOC
JOHN-CALAME Francine, Suisse, SOC
MIGNON Jean-Claude, France, PPE/DC
OHLSSON Carina, Suède, SOC
QUINTANILLA Carmen, Espagne, PPE/DC
REPS Mailis, Estonie, ADLE
STUMP Doris, Suisse, SOC
SYDOW Björn, von, Suède, SOC
SZABÓ Zoltán, Hongrie
TOMLINSON John E., Royaume-Uni, SOC
ZISSI Rodoula, Grèce

1. ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
SOC: Groupe socialiste